



Société Mutualiste d'Assurances Neutra

Rue de Joie 5 à 4000 LIEGE

Tél : 04 254 54 90 Fax : 04254 54 37

N° d'entreprise : 0472.020.311

Email : dentalis@neutrahospi.be

Site web : www.neutrahospi.be

CONDITIONS PARTICULIERES - DENTALIS AU 01/01/2020

Les avantages de cette assurance dentaire

La couverture prévoit les remboursements suivants :

Soins préventifs (Codes A.M.I. 301254 à 301265 et 301593 à 302245)	100 % du ticket modérateur légal. S'il n'y a pas d'intervention de l'assurance obligatoire, aucune intervention possible
Soins curatifs (visites, extractions dentaires, soins conservateurs, radiologie buccale et petite chirurgie buccale)	75 % du ticket modérateur légal. S'il n'y a pas d'intervention de l'assurance obligatoire, aucune intervention possible
Orthodontie	- 100 % du ticket modérateur légal ou 75 % du montant à charge lorsqu'il n'y a pas d'intervention de l'assurance obligatoire - 250 € pour l'appareillage placé en début de traitement
Parodontologie	75 % du ticket modérateur légal ou du montant à charge lorsqu'il n'y a pas d'intervention de l'assurance obligatoire
Prothèses, implants et couronnes	75 % du ticket modérateur légal ou du montant à charge lorsqu'il n'y a pas d'intervention de l'assurance obligatoire

Pour les soins préventifs et curatifs dispensés en Allemagne, France, G-D de Luxembourg et Pays-Bas, l'intervention est de 12 € par prestation.

Plafond d'intervention annuel

Les plafonds auxquels sont soumises les prestations de DENTALIS sont progressifs durant les trois premières années d'assurance.

Soins préventifs et curatifs	1 ^{ère} année d'assurance 30 € 2 ^{ème} année d'assurance 60 € Dès la 3 ^{ème} année d'assurance 90 €
Autres prestations (orthodontie, parodontologie, prothèses, implants et couronnes)	1 ^{ère} année d'assurance 300 € 2 ^{ème} année d'assurance 600 € avec un maximum de : - 350 € pour l'orthodontie et la parodontologie - 600 € pour les prothèses, implants et couronnes Dès la 3 ^{ème} année d'assurance 1.010 € avec un maximum de : - 350 € pour l'orthodontie et la parodontologie - 850 € pour les prothèses, implants et couronnes

Territorialité

La couverture est valable en Belgique et dans les territoires européens de l'Allemagne, la France, le Grand-Duché de Luxembourg et les Pays-Bas.

Agréée par l'Office de Contrôle des Mutualités, Av. de l'Astronomie 1 à 1210 BRUXELLES, sous le numéro 250/2



Société Mutualiste d'Assurances Neutra

Rue de Joie 5 à 4000 LIEGE
 Tél : 04 254 54 90 Fax : 04254 54 37
 Email : dentalis@neutrahospi.be
 N° d'entreprise : 0472.020.311
 Site web : www.neutrahospi.be

Montants mensuels des primes, taxes et frais exprimés en €. - « DENTALIS »

Catégorie	Prime brute	Taxe AMI	Prime hors taxe	Frais d'acquisition	Frais d'administration	Prime nette
de 0 au 31 décembre des 6 ans	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
du 1 ^{er} janvier des 7 ans au 31 décembre des 17 ans	5,13	0,00	5,13	0,08	0,21	4,84
du 1 ^{er} janvier des 18 ans au 31 décembre des 25 ans	7,19	0,00	7,19	0,12	0,29	6,78
du 1 ^{er} janvier des 26 ans au 31 décembre des 45 ans	9,26	0,00	9,26	0,15	0,37	8,74
du 1 ^{er} janvier des 46 ans au 31 décembre des 55 ans	12,01	0,00	12,01	0,20	0,48	11,33
du 1 ^{er} janvier des 56 ans au 31 décembre des 65 ans	14,76	0,00	14,76	0,24	0,59	13,93
à partir du 1 ^{er} janvier des 66 ans	17,52	0,00	17,52	0,29	0,71	16,52

Montants mensuels des primes, taxes et frais exprimés en €. - « DENTALIS » (et affilié à Neutra ±, Confort ou Top)

Catégorie	Prime brute	Taxe AMI	Prime hors taxe	Frais d'acquisition	Frais d'administration	Prime nette
de 0 au 31 décembre des 6 ans	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
du 1 ^{er} janvier des 7 ans au 31 décembre des 17 ans	4,61	0,00	4,61	0,08	0,19	4,34
du 1 ^{er} janvier des 18 ans au 31 décembre des 25 ans	6,48	0,00	6,48	0,11	0,26	6,11
du 1 ^{er} janvier des 26 ans au 31 décembre des 45 ans	8,34	0,00	8,34	0,14	0,34	7,86
du 1 ^{er} janvier des 46 ans au 31 décembre des 55 ans	10,81	0,00	10,81	0,18	0,44	10,19
du 1 ^{er} janvier des 56 ans au 31 décembre des 65 ans	13,30	0,00	13,30	0,22	0,54	12,54
à partir du 1 ^{er} janvier des 66 ans	15,77	0,00	15,77	0,26	0,64	14,87

" Votre attention est attirée sur le fait qu'une comparaison entre plusieurs contrats d'assurance ne doit pas se limiter à comparer l'estimation des coûts et frais de chaque contrat mais doit également prendre en considération d'autres éléments, tels que l'étendue des garanties, le montant des franchises éventuelles ou les clauses d'exclusion.

Les estimations communiquées ci-dessus permettent de mieux apprécier la partie de la prime qui sert à couvrir le risque assuré par le contrat d'assurance. Le solde de la prime, après déduction des taxes et contributions ainsi que des frais d'acquisition et d'administration, représente en effet la part de la prime affectée à l'exécution des prestations contractuelles ainsi que les frais non mentionnés ci-dessus (y inclus le coût mutualisé des sinistres et de leur gestion).

Ces estimations sont calculées sur la base des données comptables du dernier exercice comptable de l'entreprise d'assurances telles qu'approuvées par son Assemblée Générale. "